

BARR

BAS - RHIN
FRANCE

Marche Populaire Internationale

Massif du Mont Sainte Odile

RÉALISÉS PAR LA



Circuits Permanents



Distances : 10 km et 20 km



Membre de la FFSP N° F 9992– Visa FFSP N° 67-321-P (Visa permanent)

Internet: www.ffsp.fr / e-mail: contact@ffsp.fr



Reconnue de mission d'utilité publique par arrêté

N° 012156 du 02/08/2001

Agrément ministériel national du 20/06/2006

Partenaires de la FFSP

Ne pas jeter sur la voie publique

**PARCOURS 11 km (vert) ou 19 km (rouge)
sans difficultés particulières.**

- Interdiction absolue de fumer et d'allumer du feu sur le parcours.
- Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.
- - Ne pas s'éloigner des sentiers balisés et respecter le code de la route.

AVIS IMPORTANT

Le circuit est ouvert à tous, les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés. L'inscription à la randonnée vaut déclaration expresse de non contre-indication médicale et aptitude à la marche.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de maladie, d'accident, vol ou perte.

LICENCE DE PARTICIPATION :

La licence est délivrée au départ, contre une cotisation de **2,00 €**

Elle donne droit aux tampons IVV mais uniquement si la grille située au verso est correctement remplie. Des points d'auto-contrôle sont matérialisés sur le circuit et signalés par une lettre ou un chiffre.

Départ et arrivée – start und ziel

Pâtisserie Salon de Thé OSTER

31 rue du Collège 67140 BARR
Ouvert tous les jours à partir de 7h 30.

Office de Tourisme de BARR-BERNSTEIN

Place de l'Hôtel de Ville 67140 BARR
Janvier à Mars & Novembre - Décembre:
Du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h
Avril à Juin & Septembre – Octobre:
Du lundi au Samedi 9h à 12 et de 14h à 18h
Le dimanche de 14h à 18 h.
Juillet – Aout:
Du lundi au vendredi de 9h à 12h 30 et de 13h 30 à 18h
Le samedi et le dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h.

RENSEIGNEMENTS - AUSKUNFT

- M. Michel GRASSER 17a, rue de la Forêt
67530 SAINT-NABOR
jeanmichel.grasser@free.fr ☎: 06.77.63.98.74
- M. Armand BOHN
armand.bohn@orange.fr ☎: 06.86.24.56.31
- Site internet <http://ffsp-cd67.voila.net/accueil.html>

ASSURANCES :

La F.F.S.P. est garantie en responsabilité civile auprès du Groupama.

URGENCES: Pompiers 18

SAMU 15 - International 112



**STRECKE : 11 KM (grün) ou 19 KM (rot)
ohne besondere Schwierigkeiten.**

- Rauchen und offenes Feuer auf der Strecke sind verboten.
- Tiere bitte an der Leine führen.
- bei Überquerung bzw. Benutzung von Strassen ist die StVo zu beachten !

TEILNEHMER :

Alle ohne Ausnahmen ! Kinder unter 10 Jahre nur in Begleitung Erwachsener.

Der Veranstalter lehnt jede Verantwortung bei Unfall, Krankheit oder Diebstahl ab.

STARTGEBUHR :

2,00 € pro Teilnehmer einschliesslich IVV Stempel.
Auf der Strecke befinden sich Selbstkontrollstellen. Die Buchstaben oder Zahlen dieser Kontrollen sind auf der Karte einzutragen. Der IVV Stempel wird nur vergeben wenn die Startkarte vollständig ausgefüllt ist

Bienvenue au Pays de BARR et du Bernstein dans le Massif du Mont Sainte-Odile:



Au cœur de l'Alsace, circuits de 11 km et de 19 km, ouverts toute l'année au départ de la Ville de BARR, cité pittoresque au pied du Mont Sainte Odile et du mur païen.

Capitale viticole du Bas-Rhin, la vieille ville de BARR a gardé tout son cachet, maisons à colombage, porches en pierres sculptées, l'Hôtel de Ville renaissance avec son escalier monumental, la rue Neuve datant du Moyen-Âge et le Musée de la Folie Marco, belle maison patricienne de la fin du XVIII ème siècle. Très beaux parcours à travers les sentiers forestiers du massif des Vosges et du Mont Sainte-Odile, agrémentés de nombreuses curiosités et de nombreux points de vue sur les montages environnantes, le château d'Andlau, sans oublier le Kirchberg de BARR, classé "Grand Cru" dans les vins d'Alsace.

Circuit de 11 km:

Il vous mènera à travers la forêt de Barr en direction du **château du LANDSBERG** érigé entre 1197 et 1200 par Conrad de Landsberg et dont la destruction date de 1632.

Circuit de 19 km:

Il vous permettra d'emprunter le sentier de l'ex **Chemin de fer** de la forêt de BARR.

VERSICHERUNG :

Die F.F.S.P. ist gegen Haftpflichtansprüche bei GROUPAMA versichert.

**Notruf: Feuerwehr 18
Notarzt 15
International 112**

